



COMMUNIQUÉ

Paris, le lundi 3 février 2025

NOUVEAUTÉ A PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2025 :

Mise en ligne des vidéos ayant motivé la décision des Commissaires en appel

France Galop accentue sa démarche générale d'enrichissement des explications sur les décisions prises par les Commissaires de courses, le jour des épreuves, et par les Commissaires de France Galop en appel, répondant ainsi à une attente des parieurs et des acteurs des courses. Dans le cadre de cette démarche, France Galop introduit une nouvelle fonctionnalité à compter du 1er février 2025.

Désormais, les décisions des instances disciplinaires rendues par les Commissaires de France Galop seront complétées par un lien vidéo inséré en bas du document avant sa mise en ligne sur le site de France Galop. Pendant une durée de cinq jours, les images vidéo les plus significatives seront accessibles. Elles permettront à tous de mieux comprendre la décision rendue par les Commissaires en appel.

Les décisions d'appel sont consultables par tous sur le site de France Galop, dans l'espace Docuthèque, rubrique « Bulletins Officiels & Valeurs » : [ICI](#)

Les vidéos, spécifiquement sélectionnées pour illustrer les points déterminants de l'incident de course examiné, complètent les nombreuses informations déjà consultables en ligne, en temps réel, sur les fiches des courses Premium.

De nombreuses informations déjà accessibles en temps réel sur chaque fiche de course



Cherchez un cheval, un acteur 🔍 Direct et Replays Espace Public Espace Pro FR EN

FRANCE GALOP Courses Hommes & Chevaux Événements & Billetterie Entreprises Hippodromes Actualités

FICHE COURSE  PAU

PRIX PMU LE CARRE D'AS - LONS (PX DE LASCLAVERIES)

7ème(P/ 3127), Classe 3 – 29/01/2025 17h17, PAU

PLAT, 1.600 mètres, PSF, Corde à DROITE, Terrain STANDARD
19.000 (9.500, 3.610, 2.660, 1.520, 760, 570, 380)
27.550 (13.775, 5.234, 3.857, 2.204, 1.102, 826, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (si éligible)
ARRIVÉE OFFICIELLE : 16 Engagés. 15 Partants Définitifs. 1 Non-Partant. - Course Premium - Temps du 1er : 1.35.10 (Redk : 0.59.43)

 

HANDICAP DIVISE
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**.
Réf. +330

 

Exemple de fiche course disponible sur le site de France Galop

Pour rappel, les fiches de chaque course du programme Premium, en ligne sur le site de France Galop, contiennent déjà de nombreuses informations utiles, souvent signalées par un pictogramme, notamment :

 Les replays intégraux de toutes les courses.



Les décisions des Commissaires de course.

L'encadré qui s'ouvre en cliquant sur les jumelles propose une série d'informations particulièrement attendues par les parieurs :

FICHE COURSE    

PRIX PMU LE CARRE D'AS - LONS (LASCLAVERIES)

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'intérieur, à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, de la jument OLIVA (Maxime FOULON) arrivée 3ème et ses conséquences sur la progression et la performance du cheval CHIEF RED CLOUD (Guillaume GUEDJ-GAY) arrivé 6ème. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le cheval CHIEF RED CLOUD n'aurait pas devancé la jument OLIVA sans la gêne constatée. Toutefois les Commissaires ont sanctionné le jockey Maxime FOULON par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir laissé pencher la jument OLIVA sous l'effet de la cravache. Les juments VALINA et OLIVA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Vidéo d'enquête

Vidéos d'enquêtes réalisées avec des extraits du direct, par conséquent, une décorrélation entre les commentaires et la décision peut exister





- Le texte annonce et explique **les décisions des Commissaires de course** lorsqu'il y a une enquête sur l'hippodrome à l'issue de l'épreuve ;
- Sous le texte, figure un **lien vers la vidéo d'enquête** des Commissaires de courses le jour de l'épreuve ;
- Les noms des **chevaux de la course soumis à un prélèvement** dans le cadre de la lutte antidopage ;
- Depuis 2024, **des réactions à chaud des jockeys**, après les épreuves, pour les chevaux en vue, aussi souvent que possible ;

Avec la nouveauté mise en place ce 1^{er} février 2025, France Galop répond à une attente forte des parieurs et des professionnels des courses, en offrant une compréhension plus précise des décisions prises lors des incidents de course.